1. <u>Liste des publications du 01/01/2017 au 31/12/2022</u>

- Mélanges offerts à Mme la professeure Arlette Martin-Serf, *La notion de partie affectée par le projet de plan à l'aune de la créance du prêteur d'un PGE*, en 2022 (27 pages), p.379, éd. Bruylant

- PGE restructuré ou non et appel en garantie de l'État, Bulletin Joly Entreprises en difficulté nov. 2021, n°06 - page 25 (5 pages)

- À propos du passif et de l'adoption du plan dans la nouvelle procédure de traitement de sortie de crise, Bulletin Joly Droit des Entreprises en Difficulté n° 4 (1er juillet 2021), p. 58

- La créance d'argent frais d'un PGE peut-elle bénéficier du privilège de new money ou de post money et de la garantie de l'État ? Revue Lamy Droit des Affaires, 1er février 2021, n° 167, Étude

- Le droit des entreprises en difficulté à l'épreuve du Covid-19 : gel de l'état de cessation des paiements et moratoire, La Semaine Juridique Entreprise et Affaires n° 27, 2 Juillet 2020, 1261

- Le gel de l'état de cessation des paiements : un bouclier efficace contre toute action en responsabilité à l'encontre du dirigeant ? La Semaine Juridique Entreprise et Affaires n° 26, 25 juin 2020, act. 434

- Mélanges en l'honneur de Jean-Luc Vallens, Liber amicorum, éd. Joly, octobre 2017, *Le tribunal de la procédure collective en charge d'arrêter le plan peut-il connaître d'une demande en exécution forcée d'une convention de vote inexécutée ?*

- Cessation d'activité et plan de redressement sous Cass. com. 2 février 2022, n° 20-20.199, Lettre d'actualité des Procédures collectives civiles et commerciales n° 6, Mars 2022, repère 71,

- 2.3.2 *Le commandement de payer n'est pas un préalable à l'action du bailleur en constatation de la résiliation de plein droit du bail fondée sur l'article L. 622-14 du Code de commerce* sous Cass. com. 9/10/2019/ 18-17.563, Les Petites Affiches, 31 décembre 2019 (9 pages), p. 6 à 15. Commentaire aussi consultable en ligne :

https://www.actu-juridique.fr/affaires/entreprises-en-difficulte/le-commandement-de-payer-nest-pas-un-prealable-a-laction-du-bailleur-en-constatation-de-la-resiliation-de-plein-droit-du-bail-fondee-sur-larticle-l-622-14-du-code/

- *Quelle efficacité pour la cession Dailly en garantie intervenue en période suspecte ?* Commentaire sous Cass. com. 22/03/2017 15-15.361, Lamy Droit des Affaires juin 2017